



## **Inventaire historique et archéologique des communes de la Communauté “Champagnole Porte du Haut Jura”**

*Compilations de données et de textes  
réalisées par François Leng et Alain Mariot (mai 2011)*

### **FONCINE (Haut & Bas)**

#### **A - Structures et vestiges préhistoriques, archéologiques et historiques**

- ① Voie gallo-romaine reliant Nozeroy à Saint-Claude ou reliant le Grandvaux au val de Mièges
- ② Voie ancienne dite « chemin des bouanets » tirant vers la suisse
- ③ Vestiges de bâtiment et tumuli à la Cingernaux
- ④ Menhir taillé de Chevry
- ⑤ Au sommet du Mont-Rixou et au Chenil sont signalées des tuiles romaines
- ⑥ Chapelle des Ruines
- ⑦ Deux oratoires du 17<sup>ème</sup> siècle
- ⑧ Tertre protohistorique à Rapoutier dessus
- ⑨ Dolmen sur la crête du Croz Mont

*Les numéros renvoient à des localisations sur cartes*

## B - Sources bibliographiques

Anonyme	manuscrit (env. 1900)
BERGER Jacques	Bulletin de l'association A.L.E.S.I.A. N° 19 (1999) et N° 20 (2000)
BERTHIER Claire	Bulletin de l'association A.L.E.S.I.A. N° 22 (2002)
CARREZ Honoré	1909, p. 258.
CHAMBELLAND René	Histoire de Champagnole, manuscrit sans date
MARIOT Alain	Bulletin de l'association ArchéoJuraSites N° 2 (2008)
MONNIER Désiré	Annuaire du département du Jura (1855)
MUNIER Jean-Baptiste	Histoire des Foncines et du Canton des Planches (1882)
PORTE Danièle	Bulletin de l'association A.L.E.S.I.A. N° 20 (2000)
ROTHER Marie-Pierre	Carte archéologique de la Gaule - le Jura (2001)
ROUSSET Alphonse	Dictionnaire géographique historique et statistique des communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département - Département du Jura (1853-1858)

## C - Extraits de textes publiés

### CARRIÈRES DE GYPSE ET D'ALBÂTRE

#### *Les carrières de plâtre du Jura*

Ces renseignements ont été fournis par M. Depierre de la DIRE de Franche-Comté. Ce sont toutes des carrières souterraines car elles sont les seules à être recensées systématiquement. Mais il en existait probablement d'autres à ciel ouvert.

La carrière de Grozon (39800) pour PlacoPlâtre, a vu son exploitation s'achever fin 2005.

- Salins les Bains (39110) : 5 carrières différentes, plus celle de Bracon
- Arbois (39600)
- Foncine le Bas (39520)
- Baume les Messieurs (39210)
- Les Nans (39300)

À Foncine, la mine de gyps qu'ils exploitaient, (la famille Bourgeois), se situait le long du

Galaveau en amont de leur immeuble. Le 28 janvier 1870, il s'y produisit un écoulement. Joseph Marchand né à Entre-Deux-Monts et marié à Eugénie Michoudet fut écrasé. Après réfection, elle fut à nouveau exploitée jusqu'à la guerre de 1914. Elle fut une nouvelle fois remise en marche en 1919 mais elle dut être abandonnée rapidement.

### ***Les carrières de plâtre du Jura - Recherches ArchéoJuraSites sur internet***



## **FORCE HYDRAULIQUE ; INDUSTRIES**

Jeannin se voit concéder par le seigneur de Château-Vilain "*le terrain nécessaire pour construire deux martinets en deux places différentes à son choix sur le ruisseau du Galavot ou Chatenot, à prendre de la planche dite Raguin inclusivement jusqu'au pont de dessous la chapelle du bas de Foncine*".

Vers la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, il y a le long de la Saine, de sa source à la languette, 27 usines en marche : moulins, scieries, métiers à tisser, fabriques de meubles, de seaux, de cuiviers ... Beaucoup doivent être à Foncine-le-Bas où les chutes d'eau sont les plus nombreuses.

Selon le cadastre de 1828, les 929 hectares de la commune sont alors divisés en 1811 parcelles que possèdent 218 propriétaires, dont 37 étrangers à la commune.

Il existe alors : une gypserie, quatre chalets dans lesquels on fabrique 55 000 Kg de fromage de gruyère, un four à plâtre, un martinet à arbre de camage, une scierie mécanique pour bois de construction à 4 lames de scie outre une scie circulaire, un tonnelier fabriquant des barriques et des cuves, une tannerie, un moulin à farine à 3 paires de meules avec scierie mécanique à une lame pour bois de construction, un battoir à blé, un fabricant de pièces d'horlogerie par procédé mécanique.

A Foncine-le-Bas, (...), au quartier de la Tannerie, il y avait effectivement une tannerie et l'eau qui lui était nécessaire venait d'une source que l'on appelle encore "*source de la tannerie*". En cherchant un peu, il est probable que l'on trouverait des traces des 25 mètres cubes de fosses et de cuves dont parle Rousset.

La scierie Vuillet a remplacé en 1888 un moulin qui figure déjà sur le plan cadastral de 1826. Elle travaille beaucoup pour la marine. Après un incendie, en 1914 elle est reconstruite sur trois niveaux et puis, vers 1925, pourvue de turbines qui fournissent l'électricité à la commune.

### ***Jean-Baptiste MUNIER - Les Fonciniers de 1856***



## **LA TIOULETTE**

Puisque le souvenir du dernier rétro de l'idolâtrie nous revient si souvent au sujet de Fonssène, nous terminerons le cours de nos investigations en gravissant le Mont-Noir et en nous rendant, à travers d'antiques et profondes forêts, au pâturage de la Tioulette (1). La friche est déserte et dans une magnifique exposition, car on y jouit d'une vue immense sur Champagnole, sur Mirebel. Le nom de Tioulette m'avertit de l'existence d'un dolmen ou d'une pierre-levée gauloise, bien qu'on n'en ait pas encore retrouvé les débris, car je n'ignore pas que des monuments de ce genre portent ailleurs des noms semblables. Ainsi le hameau de Tiola, près de Chavannes (Ain) (...)

Ainsi se nomme également Tioula de las Fadas, un autre dolmen de l'Auvergne, à cinq lieues et demie de St.-Flour....

Ce qui ajoute une couleur de vérité à notre conjecture sur la Tioulette, c'est qu'il existe en ce même lieu de grandes excavations souterraines dans lesquelles on descend comme par un entonnoir, et qui ont pu servir de demeures à une classe de druides proscrits par les empereurs, ou même avant le temps de leur abolition. Ce souterrain se nomme Maldru.

Quoiqu'il en soit, cet asile souterrain qui se dérobe à la vue sous des massifs d'arbres, et qui était surtout introuvable au milieu de ces hautes solitudes du mont Jura, a protégé des peuplades entières, dans les temps les plus calamiteux de notre nation, notamment à l'époque de la conquête de la Franche-Comté, vers le milieu de XVII<sup>ème</sup> siècle. Il servit enfin de refuge à des prêtres déportés, pendant les moments les plus orageux de la révolution.

(1) À une distance à peu près égale de Foncine et de la Chapelle-des-Bois. Ce lieu de pâturage appartient à M. Jobez.

**Désiré MONNIER - Annuaire du Jura (1848)**



## **ROCHER REMARQUABLE**

Maintenant, si nous admettons à Fonssène des "Velleda", il faut que nous y trouvions au moins quelques traces de monuments druidiques.(...) Monsieur le Docteur Munier, maire de la commune, à qui je dois la plupart des indications dont je fais usage dans cet article, me conduisit un jour à un bloc de rocher, tout à fait isolé, dans un héritage, sur la rive droite de la Sène. Il est brut et posé debout comme les peulvans. Sa hauteur est telle qu'on n'y atteint pas sans le secours d'une échelle. J'y montai de cette manière, afin d'y examiner un ou deux trous pratiqués de main d'homme à son sommet. Il m'est resté de cette pierre une idée semblable à celle que présente la figure de Couqueresse ; et cependant alors je m'abstins de me prononcer sur le caractère druidique de cette pierre debout. C'est que je n'avais pas encore recueilli toutes les données qui viennent appuyer, de leur concours significatif et puissant, la pensée que Foncine a été un des derniers sièges du druidisme. Sa Position dans un lieu bas et sans solennité m'éloignait de cette pensée ; et je dois convenir que, encore à présent, Je ne regarde pas ce bloc comme un monument des hommes, mais comme un accident naturel auquel on aura pu attacher des idées religieuses. L'excavation taillée au sommet semble attester du moins que, depuis l'adoption du christianisme, on y aura fixé une croix, par opposition au culte païen.

**Désiré MONNIER - Annuaire du Jura (1848)**



## **LIMITES DE COMMUNES**

Par charte de 790 Charlemagne fit à l'abbaye de Condat un présent digne de sa royale munificence, en lui abandonnant les hautes chaînes du Jura sur une étendue de quinze à vingt lieues, sicut pendet Niger mons, dit la charte. Cette limite a toujours été respectée dans les actes de délimitation qui sont intervenus ensuite entre les habitants de Foncine et

les communes qui dépendaient de la terre de St-Claude, ainsi que nous le voyons dans un acte du 7 février 1698. Les limites entre Foncine, Chatel-Blanc, Chapelle-des-Bois, furent fixées au Crêt-des-Ifs ; la cour était suppliée de remarquer « que cette contrée du Crêt-des-Ifs est située au-dessus de la grande montagne qui renferme le val de Foncine, qui a près d'une lieue de longueur ; qu'elle tire sa dénomination d'une roche qui est au-dessus de cette même montagne que l'on nomme Crêt-des-Ifs, et qu'elle s'étend dès cette montagne en tirant de vers le levant contre le village de Chapelle-des-Bois qui fait une partie du territoire de Chatel-Blanc. »

**Jean-Baptiste MUNIER - Histoire des Foncines et du canton des Planches (1882)**



### **DATATION DE L'ÉGLISE**

Si le temps précis où cette chapelle a été érigée est inconnu, l'époque fixe où elle a cessé d'exister pour donner naissance à l'église actuelle, l'est également ; cependant nous serions autorisés à penser que c'est dans le cours du XV<sup>ème</sup> siècle, ainsi que nous le dirons plus loin.

On lit dans un mémoire cité au procès entre Foncine et Sirod qu'une pierre sortie de l'ancienne chapelle, et portant le milliard de sa fondation, avait été placée à la voûte de la nouvelle église pour perpétuer le souvenir de cette chapelle primitive, mais elle fut détériorée dans les mauvais jours de la révolution. L'ouvrier employé à cette œuvre de vandalisme, ainsi que nos vieillards qui ont été témoins de cet acte sans nom, n'ont pu nous indiquer d'une manière certaine, la date inscrite sur cette pierre. L'emplacement de cette ancienne chapelle est non seulement connu par la tradition, mais il y a peu d'années qu'un cultivateur a découvert les vestiges de cette construction qui se trouvait à peu de distance d'un oratoire érigé en l'honneur de St-Roch avec les débris de cette chapelle et à l'entretien duquel oratoire est consacrée une rente, produit de la vente du sol de cette ancienne chapelle et du terrain adjacent. Point de pièces ne nous indiquent en quelle année fut construite l'église actuelle ; nous savons seulement qu'elle fut incendiée en 1639, et les titres qui parlent de cet incendie, portent qu'elle était fort ancienne, ce qui la ferait remonter au moins au XIV<sup>ème</sup> ou XV<sup>ème</sup> siècle ; car si elle était fort ancienne en 1639, la conséquence naturelle c'est qu'elle remonte au moins à l'époque que nous assignons. En 1865, on refit le couvert de l'église et on trouva sur le mur de la voûte une poutre à demi brûlée qui portait le milliard de 1613. L'incendie avait donc eut lieu après 1613, l'existence de l'église remonte par conséquent au XV<sup>ème</sup> siècle au moins.

La croix du cimetière des pestiférés se trouve au confluent du Galaveau et de la Sainette.

**Jean-Baptiste MUNIER - Histoire des Foncines et du canton des Planches (1882)**



### **VOIES ANCIENNES**

Tout le commerce était entre les mains des juifs qu'on appelait Lombards ; ils arrivaient la balle sur le dos, vendaient à de hauts prix, ils parcouraient le pays en suivant les anciennes voies celtiques ou romaines, qui ont pris depuis eux le nom de *Fosses à Merciez*. Partout où l'on rencontre une espèce de route appelée *Fosse à Merciez*, il est présumable que c'est une ancienne voie celtique ou romaine, nous avons aux Planches, *la Fosse à Tibéré*. M. de la Croix qui l'a visitée avec nous, pense que c'est une ancienne voie

romaine.

A partir de 1850 le village change. Des routes sont ouvertes ou améliorées : celle de Foncine le haut à la Chevry est détournée. Au lieu de suivre la rive gauche Combe David de la Saine par Combe Maria, elle emprunte la rive droite en passant sur un pont. En 1869 cette route sera prolongée jusqu'au village de Foncine-le-Haut, évitant ainsi la montée vers Saint Roch.

En 1849, c'est la route de Foncine-le-Bas à Chapelle-des-Bois par *Combe David*. Il a été nécessaire d'obtenir l'accord de trois communes et même de l'armée qui craignait une invasion des Suisses.

En 1852, la route des *Côtes Chaudes* permet de rejoindre Champagnole plus rapidement ; Après 1889, la route de Chaux des Crotenay passe sous le Châtelet. Il n'est plus nécessaire de passer par Montliboz.

En 1791, le chemin du Pont-de-Lemme à Foncine avait été élargi. Était-ce la "*Grand Vie*" ?

### **Jean-Baptiste MUNIER - Histoire des Foncines et du canton des Planches (1882)**



Depuis l'église des Planches, remontons la Saine jusqu'à la pointe aval du "*Bief de la Pisse*". Sous les éboulis provenant de la construction de la ligne de chemin de fer se trouverait une sorte de barrage constitué de grosses pierres qui émergeraient d'un mètre du lit de la rivière et dont la forme permettait à l'eau de s'écouler entre-elles. Aux deux extrémités de ce gué, deux chemins l'un vers Sirod, l'autre vers Foncine dont quelques tronçons sont encore visibles.

### **Raymond LEJEUNE - Le Gaulois (1971)**



### **FONCINE (Haut et Bas)**

Les hautes montagnes du Jura n'ont ni la hauteur ni l'aspect imposant des Alpes et des Pyrénées ; elles n'inspirent ni la même terreur, ni la même admiration ; mais les sites y sont plus variés, plus doux, et s'ils parlent moins à l'esprit, ils émeuvent plus le cœur. Le vallon qu'arrose la Sène et au fond duquel sont disséminés les deux Foncine, est fermé à l'est par le Mont Noir et à l'ouest par le Mont Bayard. Prenant sa source au pied d'un rocher escarpé, au nord de Foncine-le-Haut, la Sène s'élanche dans la direction du sud, en tombant de cascades en cascades. De nombreux torrents jaillissent à grand bruit du flanc des montagnes et se précipitent dans cette rivière. Foncine-le-Haut, Foncine-le-Bas et les Planches, dont le vaste territoire, d'une circonférence de sept lieues, ne forma qu'une seule communauté jusqu'en 1790, et on pourrait presque dire jusqu'en 1830, puisque les partages n'eurent définitivement lieu qu'à cette époque, peuvent être considérés comme représentant, avec ses caractères particuliers, le littoral de la Suisse et les éléments divers qui sont venus s'y heurter, puis s'y confondre, la race indigène, les Gallo-Romains, les Bourguignons et les Alamans. On trouve dans les superstitions, les coutumes et les pratiques religieuses de cette contrée, des réminiscences du culte des Celtes pour les pierres et les fontaines. On a attribué longtemps à l'eau de la source de la Sène des vertus miraculeuses pour la guérison de certaines maladies et surtout de celles des yeux. Cette croyance n'eût pas existé, que le mot sen, qui en langue celtique signifiait saint,

suffirait pour faire reconnaître que cette source était sacrée et recevait les hommages de la population. Le nom de Sène rappelle aussi le souvenir des prêtresses druidiques, ces fées séquanaises qui prédisaient l'avenir et possédaient l'art de guérir les maladies les plus cruelles. Le cheval blanc, que l'on voit paître aux environs de la source même, ou galoper légèrement à la cime de la montagne qui la domine, près de la Grange de la Doye, est une tradition qui appartient aux peuples primitifs de la Gaule. On reconnaît les traces de l'alliance des pratiques religieuses du Fonssenier aux superstitions druidiques, dans les menhirs couronnés de croix, dans les grands feux de nuit, dont le soleil a eu les honneurs avant saint Jean, dans les fêtes de Noël, où le cri de "*Failles, Failles*" se fait entendre, comme celui d'*Egui-na-né* à la fête gauloise de l'Eguinat, et dans l'aumône publique faite le premier jour de l'an, près du pont de la Cheverie. Sur la rive droite de la Sène, apparaît isolée, au milieu du pré appelé la Cheverie, une pierre brute d'une grande hauteur, percée à son sommet de deux trous, qui furent ouverts pour fixer une croix. Cette pierre est un peulven, monument druidique très reconnaissable. Le pâturage de la Thieulette, d'où la vue s'étend sur le Grandvaux, Champagnole et Mirebel, porte un nom qui indiquerait la présence, suivant l'opinion de M. D. MONNIER, d'un dolmen ou d'une pierre levée gauloise. La tradition peuple le territoire entier des deux Foncine, de sorciers, de loups-garous, de luttons ou follets, semblables aux Poulpiquets ou Gourils de la Bretagne, de fées, en un mot, de tous ces génies plus ou moins malfaisants qui étaient la terreur du peuple des campagnes. C'était surtout près de *la roche à Jean Jouari*, à *Saint-Egon*, à *la Combette de Brayon*, sur *les Montceaux*, près du lac de la *Grange-à-la-Dame*, sur *le mont à la Chèvre*, que les sorciers se réunissaient pour faire leurs rondes infernales. On voyait aussi de séduisantes dames blanches sur les bords de la Sène, où elles s'efforçaient d'attirer et de noyer les crédules passants. Le costume des hommes et des femmes de Foncine imitait, il y a peu d'années encore, avec une exactitude singulière, celui des anciens Celtes, tel que Strabon l'a décrit. Si l'on se rappelle le flot d'invasions qui coula pendant plusieurs siècles le long des pentes du Jura, on s'étonnera, non pas qu'il ne reste que très peu de monuments de l'époque romaine dans nos hautes montagnes, mais qu'il en existe encore quelques vestiges. Nous avons déjà signalé les ruines romaines de Charency, de Montrivel, de Champagnole, de Saint-Germain et la voie qui les traversait. Nous trouvons à Foncine-le-Haut un hameau appelé *les Ruines* -ruinœ- qui portait déjà ce nom au XIV<sup>ème</sup> siècle ; un autre, appelé *la Citadelle*, quoiqu'on n'y rencontre aucun reste de fortification féodale ; des champs appelés *le chazal*, *les chazeaux* –casaliae- conservant encore l'empreinte d'habitations détruites. Nous sommes d'autant plus disposés à admettre que dans tous ces lieux ont existé des établissements gallo-romains, qu'on a trouvé des tuiles romaines jusqu'au sommet du Mont-Rixou.

La vallée de Foncine, comme celle de Mièges, présenta de bonne heure le curieux spectacle de la lutte de la nouvelle société chrétienne contre les sectateurs obstinés du paganisme. Un oratoire fut élevé à Sirod, en l'honneur de Saint Etienne, premier martyr. On peut, sans témérité, faire remonter l'érection de ce monument au IV<sup>ème</sup> siècle, car, de toutes les églises bâties au moment de la conversion de l'empereur Constantin, la plupart sont dédiées à Saint Etienne. Sigismond, roi de Bourgogne, dota vers l'an 523, l'abbaye d'Agaune, de terrains considérables qui formèrent plus tard la seigneurie de Salins. Le val de Mièges faisait partie de cette concession, et celui de Foncine y était implicitement compris. Par suite des rapports qui s'établirent au VI<sup>ème</sup> siècle, entre ce monastère et celui de Condat, ce dernier devint propriétaire de l'église de Sirod.

**Alphonse ROUSSET - Dictionnaire du Jura (1855)**



## **227 - Foncine-le-Bas (alt. 750-1145 m ; 9,29 km<sup>2</sup>)**

Commune du Haut-Jura située au nord du val de Grandvaux dans la vallée de la Saine sillonnée de ruisseaux. Elle présente un sol "montagneux, peu fertile et d'une culture pénible" : A. Rousset, 1853-1858, 3 [1855], p. 116.

② Ce village serait traversé par une voie gallo-romaine reliant Nozeroy à Saint-Claude : A. Rousset, 1853-1858, 3 [1855], p. 122. H. Carrez décrit pour sa part une voie fréquentée déjà au VI<sup>ème</sup> siècle reliant le Grandvaux au val de Mièges. Cette voie issue de la commune de Fort-du-Plasne passe au hameau du Lac à la Dame puis à la Sauge-Renaud où "*des ornières profondes (15 à 20 cm) attestent l'ancienneté de ce chemin qui se continue, par la côte de Malvaux*", dans la cluse des Planches-en-Montagne : H. Carrez, 1909, p. 258.

## **228 - Foncine-le-Haut (alt. 840-1200m ; 28,95km<sup>2</sup>)**

Commune du Haut-Jura traversée par la Saine qui prend sa source au nord de la commune et située à l'extrémité septentrionale du val de Grandvaux. Elle est dominée au sud-est par l'anticlinal du Mont-Noir et au nord-ouest par celui de la Forêt de la Haute Joux. Elle présente un "*sol montagneux, froid et cependant fertile*" : A. Rousset, 1853-1858, 3 [1855], p. 119.

② ③ ④ "Des routes très anciennes sous le nom de *Vie Poire* traversaient Foncine ; l'une se dirigeait sur Sirod, une autre sur Nozeroy et une troisième sur Jougne. Cette dernière est appelée en patois *Vie des Bouanet*, ce qui signifie *Chemin des Bernois*. On en reconnaît les ornières dans les pâturages" : A. Rousset, 1853-1858, 3 [1855], p. 122. ; Manuscrit anonyme

⑤ Au sommet du Mont-Rixou et au Chenil sont signalées des tuiles romaines : A. Rousset, 1853-1858, 3 [1855], p. 122.

### **Marie-Pierre ROTHÉ - Carte archéologique de la Gaule (2001)**



Vulgairement appelé Fons Senoe, la source de la Sène [...] Village d'origine gauloise [...]

### **Désiré MONNIER - Annuaire du Jura (1855)**

[...] On connaît l'importance dans le culte druidique de ces pierres dressées.

La Pierre Lithé n'est pas le seul monument celtique existant dans le pays : un autre était signalé au milieu du siècle dernier au pied du Châtelet, près de Chatelneuf; un troisième est visible au bord de la Sayne, à la Chevry, près de Foncine-le-Haut.

### **René CHAMBELLAND - Histoire de Champagnole (manuscrit sans date)**



Ceux qui viennent admirer la Langouette ne perdront pas leur temps et seront amplement dédommagés de leurs peines s'ils se rendent en ce lieu ou s'ils le quittent pour se diriger du côté de Foncine-le-Bas, dans toute la longueur de cette profonde

anfractuosité où coule la rivière : ils verront une des cascadelles d'un aspect tout à la fois agréable et pittoresque.

Avant de quitter Foncine-le-Bas, on pourra aussi visiter la grotte de *la Sauge-Renaud* : elle se trouve, presque au sommet de ce rocher en pain de sucre que coupe la route, et qui couvre la grotte du *Bout-du-Monde* que nous venons de décrire. Ainsi, l'une de ces grottes est au sommet et l'autre au pied de cette montagne. Quelques personnes croient même que jadis elles communiquaient ensemble, et que des éboulements ont obstrué le canal de communication. C'est sans doute à travers les éboulis de ce canal que filtrent les eaux de la montagne, qui vont constituer les deux fontaines de la grotte inférieure. La grotte supérieure présente une ouverture circulaire d'un mètre de diamètre : il faut donc se doucher pour pénétrer dans la grotte ; mais à peine a-t-on franchi l'orifice, que la voûte s'élève insensiblement à hauteur d'homme. Après avoir parcouru quelques mètres, la grotte se courbe brusquement à angle droit, et vous êtes dans une seconde caverne, plus spacieuse et pouvant servir de refuge plus habitable et plus sûr. Au fond, on remarque que la grotte se prolongeait plus loin ; mais aujourd'hui, ainsi que nous l'avons déjà dit, elle se trouve obstruée.

En laissant Foncine-le-Bas, pour se rendre à Foncine-le-Haut, du côté opposé de la route et de la rivière, on aperçoit une série de rochers semblables à un rempart offrant ses courtines, ses bastions, ses créneaux, ses blocs de pierres disposés comme des fortifications à la Vauban. Là aussi se rencontre un antre peu profond, qui se présente comme un canon braqué contre la route. A quelques pas plus loin, le rocher surplombe et offre une échancrure en dessous, abritée de toute part et ressemblant à un véritable observatoire. Vue de près, cette espèce de grotte a quelque chose de gracieux.

Nous sommes enfin à Foncine-le-Haut : là, chaque curieux, chaque touriste, doit sa visite à la source pittoresque et sauvage de la Sène, qui s'échappe d'une anfractuosité souterraine au pied du mont Bayard. Le Bayard couvre au N.-O. le vallon de Foncine, et lève son front chauve. Car cette montagne, autrefois ornée d'une riche végétation, a été dénudée, et n'offre plus aujourd'hui qu'un énorme et hideux môle de pierres, absolument nu, proéminence affreuse et contristante du squelette du globe, à laquelle les animaux et les hommes ont arraché sa brillante parure, que les éléments ensuite ont écorché tout-à-fait, et que le temps condamne à une éternelle stérilité. Mais au pied de cet immense et triste rocher naît la Sène, dans une espèce de demi-cercle qui rentre dans la montagne. Les eaux l'ont creusé. En minant le rocher par dessous et privant ses couches de points d'appui, elles ont amené la chute irrégulière des bancs de rochers. La source sort de deux points : l'un au niveau du terrain, d'où ses eaux s'écoulent paisiblement ; l'autre, au fond de cet amphithéâtre, d'une gorge ou coupure étroite, pratiquée dans le flanc des rochers et taillée perpendiculairement à leur hauteur et profondeur, est énorme. Et bien dans les grandes pluies, l'eau s'échappe du fond de cette gorge, et elle en jaillit avec une impétuosité qui présente l'image d'un volcan aquatique. Elle articule un bruissement, un hurlement sauvage à sa sortie de l'antre ; et dans le passage de ses flots en colère, ce n'est plus, à sa naissance, un mince filet d'eau qui murmure entre les pierres et les herbes : c'est un torrent tout entier que la grotte vomit et qui, s'échappe avec violence des entraves de sa prison ; il se brise en cascades, rebondit sur le roc en jets écumants, domine et couvre tous les bruits, creuse, ronge, dégrade ses bords, emporte et dévore les obstacles qui veulent le retenir, et s'élance en frémissant dans le vallon.

C'est dans le sein de cet amphithéâtre de rochers brisés en demi-cercles, que la nature semble avoir creusé à dessein pour donner passage à des eaux puissantes,

que s'offre une grotte taillée dans le flanc de la montagne, à peu de distance du gouffre qui vomit l'eau à flots ; le chemin de cette grotte est pénible et difficile ; les bergers seuls avaient osé y pénétrer en se frayant un sentier périlleux à travers les pointes de rochers. Celui même que j'avais pris pour guide, pour me l'indiquer, eut de la peine à la découvrir d'abord, car son ouverture est masquée par quelques arbustes rabougris. C'est donc un abri sûr, difficile à trouver et même à voir ; c'est de plus un excellent observatoire pour celui qui peut y arriver. Cette caverne est, sans aucun doute, la mystérieuse demeure de la naïade qui préside à la source de la Sène, ou des fées et des dames blanches qui peuplent le vallon, ou du cavalier aérien dont on voit le cheval blanc passer aux environs de la source, ou galoper légèrement aux cimes de la montagne : car nous sommes ici au centre des traditions mythologiques de nos pays.

La chaîne du Mont Noir, qui court parallèlement au Bayard ou Chaîne des Hautes Joux, au bord du vallon des Foncines, qu'elle sépare de la Chapelle-des-Bois, n'est pas moins riche en grottes.

Elles sont à la fois intéressantes par elles-mêmes et par les souvenirs historiques qui s'y rattachent. Weymar désolait les montagnes du Jura et procédait avec le comte de Nassau, à l'attaque du fort de Joux, de Pontarlier, de Château-Vilain, de la Chaux des Crotenay; nos montagnes étaient en feu de Pontarlier à Salins ; nos pères, victimes de la fureur des Suédois, fuyaient au fond des forêts et n'avaient plus d'autres asiles que leurs grottes. :On voit en effet, au Mont Noir, le rocher sous lequel ils s'étaient abrités, les débris des frêles constructions qu'ils y avaient édifiées pour se cacher. Le *Creux-Maldru*, la *caverne à Pira-du-bout*, la *baume de Nassettes* furent mises à contribution. Voyons ces grottes :

### **LA BAUME DES NASSETTES**

La *baume des Nassettes* se trouve presque au bout du chemin de Foncine-le-Bas à Chapelle des-Bois, pour se diriger sur les Prés-Hauts, à quelques minutes de la croix du Mont Noir au bord d'un rocher ; elle s'offre avec un élégant portique, ciselé par la main de la nature. On arrive dans une vaste chambre souterraine ayant huit mètres de longueur, six mètres de largeur et trois mètres de hauteur. Cette demeure est très saine, elle est taillée dans le roc vif.

### **LA GROTTTE À PIRA-DU-BOUT**

La *grotte à Pira-du-bout*, située, entre la précédente et le *Creux-Maldru*, ne leur doit rien comme demeure et comme lieu de sûreté : elle abrita pendant quarante ans Pierre Pagner, du bourg de Chapelle-des-Bois, qui y mena la même vie que les sauvages chasseurs de l'Amérique, si bien peints dans les romans de Fénimore Cooper. Pierre Pagner, appelé sous les drapeaux de la République par la réquisition de 48 à 25, quittait avec regret la Chapelle-des-Bois, et échangeait, malgré lui la houlette contre le mousquet. Il était, comme son village, peu partisan des idées nouvelles ; aussi, dès qu'il fut arrivé au corps, il déserta à l'ennemi avec armes et bagages. Bientôt l'ennui le saisit et malgré la condamnation à mort qui pesait sur lui, il dirigea ses pas sur le pays qui l'avait vu naître ; deux malencontreux gendarmes voulurent lui en interdire l'accès. Mais il fallait être fort pour arrêter le robuste *Pira-du-bout* ; nos deux gendarmes s'en aperçurent; car tous deux, après avoir entaillé à coups de sabre la tête de *Pira-du-bout*, restent presque morts sur le lieu du combat. Notre fuyard regagna ses pénates ; mais il sentait bien qu'il lui fallait un asile plus sûr ; aussi ses pas se dirigèrent vers la mystérieuse grotte à laquelle il a

laissé son nom. Là, il vécut de la chasse et des faibles ressources que pouvaient lui offrir les sombres forêts de sapins qui entouraient sa demeure, jusqu'à ce qu'on l'eut oublié. Quand il put sortir de sa retraite, il continua jusqu'à la fin de ses jours à vivre dans sa grotte, et ne la quittait que pour chasser et vendre son gibier, avec la poix qu'il recueillait. Tel était son faible commerce; aussi se rappelle-t-on l'avoir vu arriver à Morez avec cinq loups, fruit de sa chasse. Notre sauvage, affaibli par les années, ne pouvant plus l'aide de la chasse et de la poix, trouver de quoi vivre, se mit à mendier. Il était d'une douceur qui contrastait avec les mœurs d'un sauvage, sa bonté le faisait bien accueillir. Sur les derniers jours de sa longue carrière, il fut transporté à *Combe-David*, chez Jacquet, son ami, son compagnon de chasse, auquel il avait réussi à inspirer l'amour des cavernes. Il y mourut après avoir reçu toutes les consolations de la religion.

## LE CREUX-MALDRU

Le *Creux-Maldru* est à la *Tioulette* ; ces deux mots "*Maldru*" et "*Tioulette*" nous indiquent une origine gauloise. Mallus Druidicus, lieu d'assemblée druidique ; le mot monosyllabe Dru se traduit par druide, ainsi que les noms de Dreux et de Montdru. Nous avons souvent visité le Creux Maldru en compagnie de plusieurs personnes ; l'une de ces visites nous laisse même un pénible souvenir : c'était la dernière que reçut M. l'abbé Fraignier ; il nous accompagnait avec M. l'abbé Bailly et plusieurs autres ecclésiastiques. Mais nous ne pouvons donner de cette grotte une description plus exacte que celle que nous avons fournie à l'Annuaire de 1844 ; nous la reproduirons donc textuellement :

Aujourd'hui (8 juillet 1842), j'ai visité le Creux-Maldru, ayant pour guide le sieur Blondeau, dont l'habitation n'est éloignée de là que de cinq minutes de marche, et qui est la plus écartée de toute la commune.

D'abord, il faut vous dire qu'arrivé chez lui, je lui ai expliqué le sujet de ma visite, et qu'il s'est empressé de me seconder dans mes recherches, de la manière la plus satisfaisante. Il appartient à une famille qui, charitablement, a rendu les plus grands services aux Français obligés de s'expatrier ou de voiler leur existence, et qui leur portait des aliments à la profonde retraite du *Creux-Maldru*. Il a fallu voir, dans ses armoires, les monuments qu'avaient laissés à ses auteurs les temps de persécutions du sacerdoce : un ciboire, un ostensoir et un calice en bois de sapin couvert de papier doré puis un bénitier en cuivre ; autant d'objets soigneusement conservés et respectueusement transmis chez eux de père en fils. Le sieur Blondeau a surtout retenu les noms de quatre prêtres qui, pendant plus de deux ans n'ont pas quitté la grotte souterraine. C'étaient MM. Jacquin, chapelain de Foncine-le-Haut, Henriet, vicaire à la Chapelle des Bois, Blondeau, curé de la Chaux des Crotenay, et Binétruy, mort curé de Songeson. On se rappelle aussi d'avoir recueilli M. l'abbé Grapinet, qui fut depuis principal du collège de Poligny et chanoine de St-Claude, et plusieurs autres émigrés dont je n'ai pas retenu les noms. Ensuite, mon obligé cicérone s'est muni de cordes, d'un briquet, d'une lampe, d'allumettes et d'une échelle ; et nous nous sommes dirigés vers la mystérieuse caverne... Arrivé au bord, on voit un grand trou presque rond, ayant vingt-huit mètres de circonférence et la forme de l'entonnoir. Le fond de l'orifice n'a plus que six mètres de contour et se trouve à onze mètres de la surface du sol. Là se présente, à droite, l'entrée dans une petite chambre dont je vous épargnerai la description, et à gauche, la grande pièce qui nous occupe. J'oubliais de vous prévenir, qu'en mettant pied à terre, au bas de l'échelle, nos pieds se sont enfoncés dans un tas de neige, ce qui n'est pas fort commun au mois de juillet, c'est-à-dire au coeur de l'été.

On descend à la grande caverne par une porte taillée dans le roc par les mains de là

nature, haute de deux mètres, large de trois mètres quatre-vingts centimètres, et par un escalier en pierres que les prêtres y ont construit. Le plain-pied de cette chambre se trouve à quatre mètres en contrebas du fond de l'entonnoir ; on y est donc à quinze mètres sous terre

La salle a dix-sept mètres de longueur, huit de largeur. La paroi n'a que deux mètres de hauteur seulement, mais la voûte s'exhausse jusqu'à six mètres vers le centre. Les réfugiés avaient bâti dans cette grotte un mur qui subsiste encore en partie. L'une des deux pièces servait de crypte : on y voit un bénitier taillé dans le roc vif à un décimètre de profondeur, une niche où était placée une petite statue de la Vierge, l'emplacement d'un autel reconnaissable à des entailles marquées dans la pierre et à des trous pratiqués dans la masse du rocher pour y fixer des pièces de bois. Tous les jours on y célébrait la messe. Souvent le dimanche, lorsque le temps était favorable, on la célébrait en plein air, au-dessus de la montagne. Et quel lieu pour un pareil acte ! Le sommet de cette hauteur est à 664 toises au-dessus du niveau de la mer ; et l'on découvre de là tout le Grand-Vaux, les Planches, les deux Foncines, Champagnole, Mirebel, etc. C'est un des plus beaux points de vue de nos montagnes. Cinq cents fidèles y étaient réunis. Un jour que le saint sacrifice était commencé, la personne, chargée de faire le guet aperçoit au loin quelques hommes armés, qui se dirigeaient du côté de la pieuse assemblée. C'étaient des chasseurs très inoffensifs ; on les prend pour des patriotes. A l'instant, l'autel, les ornements, les objets servant à l'exercice du culte, tout rentre dans le souterrain ; et la nombreuse réunion, dissoute, disséminée, disparaît dans les vastes forêts du Mont Noir.

Revenons à la caverne. L'autre pièce, formée par le mur de séparation dont j'ai déjà parlé, était la maison d'habitation : elle conserve les traces du foyer. La fumée qui s'en échappait ne sortait pas par le *Creux-Maldru*, ce qui aurait pu dévoiler le secret de la retraite des proscrits ; elle partait par des fissures de roches qui se trouvent dans la paroi latérale, qui la conduisaient obliquement hors de terre, à une distance assez grande pour rendre toutes recherches infructueuses.

En cas de surprise même, les réfugiés auraient pu échapper à leurs ennemis, en se blottissant dans des excavations tortueuses, qui prennent leur entrée sur la paroi latérale de la grande chambre, et de l'air par les fissures qui y correspondent. Enfin, l'eau potable ne manquait pas au ténébreux séjour : un suintement de la voûte, qui s'opère à l'entrée de la salle, fournissait deux seaux d'eau dans vingt-quatre heures.

***Manuscrit anonyme***



## **VESTIGES DE BATIMENTS ET TERTRES PROTOHISTORIQUES - LA CINGERNAUX**

Au lieu-dit « Les Louvatières », près de la ferme « La Cingernaux (La Senge renaud), l'association ArchéoJuraSites a débroussaillé et relevé un ensemble de murs et plate-formes, et de tertres.

L'entrée du vallon est barrée par une voie ancienne connue, venant des Planches-en-Montagne (et plus loin du plateau de Nozeroy et du bas Jura), se dirigeant vers Fort-du-Plasne et le Grandvaux, puis le Haut-Jura par le col de La Savine.

Un sentier tracé au pied du versant Sud-Ouest monte doucement par un vallon vers le site. A environ 60 mètres de l'entrée, à un endroit où le vallon est plus étroit, se devine ce qui pouvait être un mur (détruit pour les besoins de l'exploitation agricole) et qui fermait l'accès au vallon.

Sur le versant Nord-Est, un mur fait de gros blocs non équarris longe le vallon et se poursuit par un chemin qui rejoint la voie ancienne.

Le vallon débouche sur une prairie en adret; au pied du col ; une branche du vallon, orienté Est-Ouest, est barrée par un ensemble de vestiges constitué de blocs rocheux locaux non équarris formant des plates-formes dépassant encore le sol de 1 à 2 mètres qui constitue la partie initiale du site.

Cet ensemble de murs et plates-formes s'inscrit dans un rectangle d'environ 40 x 25 mètres pour la partie la plus évidente, qui a été débroussaillée et sommairement relevée à l'automne 2007 par l'Association. Elle se poursuit par un mur qui rejoint vers le Nord le petit col précité. Ce mur s'élargit par endroits, ce qui peut laisser envisager l'existence de constructions aujourd'hui disparues.

De même, au Sud, cette structure se prolonge par un mur appuyé à la pente et fermant le fond du vallon.

L'observation révèle que de nombreuses pierres ont été ajustées pour former des sous-ensembles dans l'édifice. Plusieurs assemblages forment de petites salles sensiblement rectangulaires, et des éléments de forme géométriques. Au Sud-Ouest de l'ensemble, ce qui pourrait être une porte conduit à la zone de tertres. Selon toute probabilité, il ne peut donc s'agir de simples tas d'épierrement,

Il est possible que cet ensemble de constructions se poursuive vers l'Ouest sur une zone d'environ 20 à 25 mètres, jusqu'à un mur barrant presque toute la largeur du vallon, mur auquel sont intégrés quatre amas de gros blocs pouvant être des vestiges de constructions.

Derrière ce mur, en continuant vers le fond du vallon (à l'ouest), se trouve une première zone contenant vingt tertres de pierre, dont les plus importants mesurent 5 à 6 mètres de diamètre, pour 1,20 à 2,00 mètres de haut.

Sur les vingt, cinq gros tertres sont parfaitement alignés sur un axe Est-Ouest, à environ 15 mètres les uns des autres. D'autres tertres semblent former un, voire deux alignements Nord-Sud.

Plus loin, un second mur barre une grande moitié Nord du vallon, avec un gros amas en tête de mur côté Sud.

De l'autre côté de ce mur douze autres tertres plus petits sont disséminés dans une zone qui descend vers la vallée (perpendiculaire au vallon) du ruisseau de la Senge.

Un troisième mur boucle le vallon à la rupture de pente. Avec les deux autres murs, il ferme un enclos d'environ 130 mètres de long dans lequel se trouvent les deux zones de tertres.

Ce site est apparemment très ancien : les tertres et les pierres non équarries qui constituent les constructions en témoignent. De même, en observation superficielle mais attentive aucun fragment de tuileaux, aucun tesson, n'y a été trouvé, pas plus sur le site, que dans les taupinières du pré jouxtant le site. A ce stade, une datation précise ne peut donc être évoquée.

Le site ne semble pas être traversé par des voies de passage, encore qu'une voie importante connue passe à proximité. En provenance des Planches-en-Montagne de Nozeroy, de Sirod et du bas Jura elle se dirige vers Fort-du-Plasne et le Grandvaux, puis le Haut-Jura par le col de La Savine.

Une autre voie, se dirigeant vers Jougne depuis Foncine est signalée par Rousset.

L'emplacement du site, en contrebas entre deux hauteurs très proches, le rend très vulnérable et lui dénie à priori tout usage militaire, sauf à trouver sur ces hauteurs des

vestiges de fortifications, ce qu'une première prospection rapide n'a pas révélé.  
Un usage de simple habitat semble devoir être écarté : « le bâtiment » est trop vaste et sa construction a fait appel à des blocs rocheux trop importants.  
Reste l'hypothèse d'un site religieux, lié à une nécropole tumulaire organisée en deux zones, avec des alignements.  
Son emplacement très isolé l'a sans doute préservé, mais seuls un examen approfondi par des spécialistes et d'éventuels sondages permettraient peut-être, s'ils étaient fructueux, de d'avancer des hypothèses plus solides, voire un début de réponse à ces questions.

***Bulletin de l'Association ArchéoJurasites - N° 2 (2008)***

Michel CAMPY ET Robert LE PENNEC , lors d'une visite du site en octobre 2008, estiment que l'ensemble est d'origine anthropique, sans pouvoir le dater ni l'interpréter.

JACQUES BERGER, dans le cadre de ses recherches sur l'hypothèse d'André Berthier sur Alesia, a intégré ce site dans les lignes de circonvallation romaines. Il y voit un aménagement de cantonnement, intégré à tout un ensemble de murs et plate-formes à caractère militaire couvrant la zone située entre la ferme de La Cingernaux, le Lac à la Dame et la vallée de la Saine.

***Bulletin de l'Association A.L.E.S.I.A. - N° 19 (1999) et N° 20 (2000)***



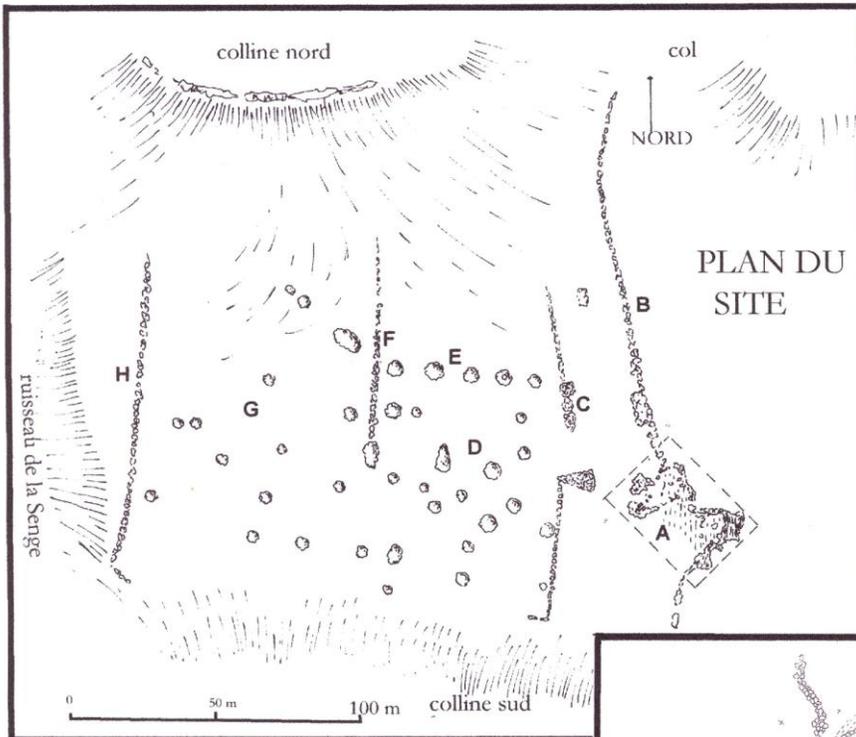
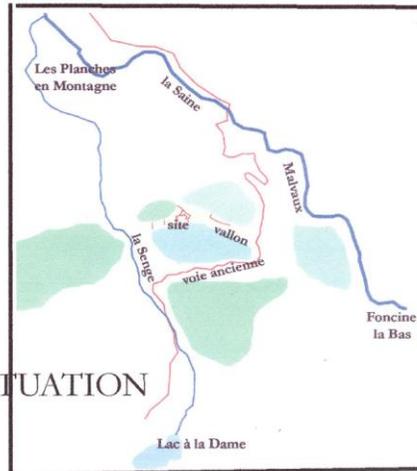
A proximité du hameau de Rapoutier-Dessus, près de la cote 924 (IGN 1/25000 3326ET)  
Un tertre appuyé en face sud sur une structure construite en blocs, où on peut remarquer, au centre une disposition des pierres figurant une « fausse porte » en ogive. D'autres tertres sont à proximité.

***Danièle PORTE - Bulletin de l'A.L.E.S.I.A. - N°20 (2000)***



# LA CINGERNAUX

## PLAN DE SITUATION



## **HYPOTHESE BERTHIER. LA CIRCONVALLATION SUD.**

### **PRÉAMBULE**

Cet article fait suite à celui présenté dans le Bulletin n° 19 du printemps 1999 et concerne l'étude détaillée, au Sud du village des Planches, de la zone comprise:

- entre le canyon du ruisseau La Senge, à l'Ouest,
- et les gorges Malvaux, dans la vallée de la Saine, à l'Est.

Nous attachons une grande importance à cette zone, car les nombreux vestiges visibles sur le terrain prouvent que César avait compris l'intérêt stratégique de l'endroit. Suite à la décision de Vercingétorix de renvoyer sa cavalerie, dans les premiers jours du siège, les cavaliers, cela ne fait aucun doute pour personne, ont quitté l'oppidum par le Sud.

Trois sorties étaient possibles, qui ont pu être utilisées simultanément, dans la mesure où ces voies étaient encore libres.

- le Morillon et la vie de la Serre, à l'Ouest.
- le col du Gyps et la vie du Four, au centre.
- les Planches-en-Montagne et l'ancienne route de Foncine, à l'Est.

Ces trois voies conduisaient rapidement dans le large vallon du Grandvaux, où les cavaliers pouvaient facilement se regrouper avant de rejoindre Bibracte et se disperser ensuite dans leurs cités respectives.

Suite à ce départ, et en ayant appris l'objectif, César a pu imaginer plusieurs scénarios :

- soit l'armée de secours reviendrait par la route du Nord, où la cavalerie de Vercingétorix l'avait attaqué avant de se retrancher dans Alésia;
- soit elle reviendrait par la route du Sud, par laquelle les cavaliers venaient de s'enfuir;
- soit, enfin, l'armée de secours pouvait se scinder en deux parties, de façon à pouvoir attaquer à la fois au Nord et au Sud.

Dans l'incertitude, César était obligé de se prémunir de tous les côtés.

Parmi les trois voies envisageables au Sud de l'oppidum, César avait dû remarquer, pensons-nous, que la voie des planches présentait, pour une attaque gauloise, des avantages par rapport aux deux autres:

- les Gaulois pouvaient installer leur camp autour du Lac à la Dame, à 3 kilomètres seulement de l'entrée de l'oppidum située entre Montagne Ronde et Petits Epinois;
- depuis le Lac à la Dame, les hauteurs qui dominent la cuvette des planches sont très facilement accessibles;
- l'armée de secours en possession de ces hauteurs, les Gaulois assiégés installés sur la Montagne Ronde, il eût été facile, vu la configuration du terrain, aux deux forces gauloises de faire leur jonction dans le no man's land de la plaine de Montliboz.

Pour contrer une telle éventualité, César ne pouvait se satisfaire d'une circonvallation en position très défavorable au pied de la côte. Il ne pouvait qu'occuper les hauteurs situées dans le prolongement de la côte Malvaux.

### **SITUATION DE LA ZONE ÉTUDIÉE**

Pour bien situer la zone et faciliter la compréhension de l'exposé, nous avons établi deux documents.

- une carte de l'ensemble du secteur, au Sud du village' des planches (échelle approximative 1/10000<sup>ème</sup> agrandissement de l'ancienne carte au 1/20000<sup>ème</sup>);
- un profil topographique depuis la Montagne Ronde au Nord jusqu'au Lac à la

- Dame au Sud;  
- ( l'échelle des hauteurs est multipliée par 2,5 par rapport à l'échelle des longueurs).  
Ces documents mettent bien en évidence les zones que nous trouvons chaque fois que nous sommes en présence d'un accès possible à l'oppidum:

- la zone de contrevallation;
- la zone de circonvallation;
- la zone des positions avancées.

Par rapport à nos articles précédents, nous remplaçons l'appellation «défenses avancées» par «positions avancées». En effet, il ne s'agit pas, le plus souvent, de défenses qu'il faut tenir à tout prix, mais plutôt d'un ensemble de positions établies en vue de la surveillance et du contrôle d'une zone avancée, afin de ne pas se laisser surprendre à l'improviste sur les réelles lignes de défense.

### **LA ZONE DE CONTREVALLATION**

Nous ne nous y attarderons pas, car elle a été suffisamment décrite dans le Bulletin n° 19 du printemps 1999. Rappelons simplement que nous trouvons dans cette zone:

- le petit camp rectangulaire d'environ 3 hectares, situé au Sud-Ouest du village des Planches, à environ 740 m. d'altitude;
- le *castellum* 762, au Sud-Est du village.

### **LA ZONE DE CIRCONVALLATION**

Dans le Bulletin précédent, nous avons vu que la première ligne de circonvallation s'appuyait, à l'Ouest, sur le talus du ruisseau qui court au pied de la côte Malvaux. Elle enveloppait le camp important du Châtelet et le *castellum* du Château de la Folie. Au voisinage du confluent de ce ruisseau avec la Senge, nous avons signalé l'existence d'un petit *castellum*, à la sortie des gorges, en rive droite. Nous signalons aujourd'hui l'existence d'un deuxième petit *castellum*, cette fois en rive gauche de la Senge, et environ à 250 m. en aval.

A partir de ce deuxième *castellum*, on relève des vestiges de mur, en direction du point coté 729, et au delà, vers le *castellum* 762. Il est curieux de constater que le *castellum* 762 est ouvert au Sud, alors que, plus à l'Est, un mur de direction Est-Ouest s'interrompt bizarrement. Nous imaginerions volontiers que ce mur interrompu ou partiellement détruit faisait partie de la première ligne de circonvallation.

A-t-il été détruit lorsque apparut la nécessité d'inclure dans les lignes les hauteurs au Sud ?

Les Romains ont-ils alors préféré étendre la surface de cantonnement, et la protéger à l'Est, côté Saine, par une levée de terre doublée d'un mur?

Il est bien difficile de connaître la réponse.

La circonvallation, au bas de la côte, étant pratiquement abandonnée, il fallait installer une deuxième ligne sur les hauteurs. Bien que l'ensemble du système soit assez complexe, nous pensons en avoir identifié les grandes lignes.

### **Description topographique, du Nord au Sud**

- la ligne de crêtes, surplombant la cuvette des planches de 150 m. (deux mamelons, que nous appellerons A et B, culminent, aux environs de 870/880 m.
- un premier couloir, très étroit dans sa partie orientale, s'évasant, au centre, au Sud de A et B (la cote du couloir est d'environ 845 m

- un troisième mamelon, C, beaucoup plus large que les deux précédents, qui culmine également vers 880 m
- un deuxième couloir, également étroit, montant de 845 m. à l'Est, jusqu'à 860 m. au col, avant de descendre vers la Senge.
- le deuxième couloir est bordé, au sud, par le Mont la Chèvre, qui culmine à 930 m. Le flanc Nord du Mont est très abrupt, alors que son flanc Sud descend beaucoup plus mollement vers le Lac à la Dame. Les deux couloirs débouchent, à l'Est, dans une grande prairie, d'altitude moyenne 840 m., au Nord de la ferme «les Cingernaux».

### ***Description des principaux vestiges à caractère militaire***

- L'élément le plus marquant est l'ouvrage de très grosses dimensions qui ceinture vers le Nord une grande partie de la prairie des Cingernaux. A la hauteur du premier couloir, l'ouvrage pénètre dans le bois, en montant, et va rejoindre le flanc Nord du deuxième couloir, pour s'achever au col (alt. 860 m.). Il faut signaler, en certains points caractéristiques, le renforcement de l'ouvrage par des redoutes, aux changements de direction et à son extrémité en particulier.

Cet ouvrage à caractère très défensif, constitue ce que nous avons toujours considéré, partout ailleurs, comme une deuxième ligne de circonvallation.

- L'ouvrage est interrompu au col pour laisser ouvert le passage en direction du Lac à la Dame, principale source de ravitaillement en eau pour l'ensemble du secteur.

A l'Ouest du col, à la cote de 850 m. environ, on retrouve un mur de moindre importance, barrant le thalweg qui descend à la Senge.

Ce mur se poursuit vers le Sud-Ouest jusqu'à la falaise du canyon de la Senge. Il se termine juste en face du mur qui,

*"Deuxième couloir" Vue vers l'Est*

*« deuxième couloir » Vue de l'Ouest*



Ce mur se poursuit vers le Sud-Ouest jusqu'à la falaise du canyon de la Senge. Il se termine juste en face du mur qui, en rive gauche, couvre l'ensemble des crêtes de la côte Malvaux. Il existe donc bien une ligne continue de circonvallation entre la vallée de la Lemme (à la hauteur du Moulin des truites Bleues) et la vallée de la Saine, ligne qui se situe à environ 1750 m. de l'oppidum.

Se reporter éventuellement aux Bulletins n° 16, 1996, p. 20-25, et n° 17, 1997, p. 12-19.

- Entre l'ouvrage important dont nous venons de parler, et la ligne de crêtes qui domine la cuvette des Planches, nous trouvons les 3 mamelons A, B et C. Nous avons là tout un ensemble où stationnaient les troupes en charge de la surveillance du secteur.

- La ligne de crêtes A-B semble avoir été équipée de quelques tours, qui, tout en assurant une certaine protection du secteur au Nord, permettraient probablement de communiquer par signaux avec les troupes installées aussi bien dans la cuvette des planches que sur les crêtes de l'Ouest (côte Malvaux) ou du Nord (Sur-le-Gît, Cuiard).

- Un cantonnement était certainement installé sur la moitié Sud du mamelon B, sur une surface d'environ 1 hectare et 1/2. La surface, relativement carrée et assez plane, est bordée, côté Sud-Est, par un mur important. Ce mur se poursuit, côté Nord-Est, sur environ 25 m., et se termine par une structure en pierres, à base circulaire, de 3 m. de diamètre et d'environ 1 m. de haut. On devine à cet endroit les traces d'un vieux sentier suivant sensiblement une courbe de niveau. Le côté Sud-Ouest est également bordé par un mur sur une vingtaine de mètres, mur qui est prolongé par un agger naturel important, dominant le couloir au Sud.

Signalons encore une porte, à l'angle Sud du cantonnement et les vestiges d'une redoute (?) à l'angle Ouest.

- Plusieurs terrains de cantonnement sont repérables sur le mamelon C, généralement desservis par de vieux chemins cartographiés sur l'ancienne carte au 1/20 000. mais qui ne le sont plus sur la nouvelle carte au 1/25 000.

En un endroit au moins, nous avons pu constater qu'il s'agissait de chemins très sérieusement aménagés.

- Un autre cantonnement paraît probable dans la petite prairie qui s'étend immédiatement au Nord de la grande prairie des Cingernaux. Entre ce cantonnement et celui du mamelon B, il ya deux buttes dont les sommets montrent sans aucun doute des traces d'aménagement (nivellement du sommet, probabilité de tours).

- Au coin Sud-Est du mamelon A, on trouve des substructures importantes, vestiges de fortifications qui semblent avoir eu pour objectif de fermer le couloir à l'Ouest et de constituer une nasse.

Entre A et C, on trouve plusieurs murs de dimensions modestes orientés sensiblement Nord-Sud et de nombreux tas de pierres du genre tumulus: serait-ce une petite nécropole?

- En bordure Est de l'ensemble ABC et de la prairie des Cingernaux, nous rencontrons l'ancienne route des Planches à Foncine. nous pensons que le tracé de cette voie est très ancien : la liaison principale entre la cuvette des planches et les hauteurs se faisait certainement par là à l'époque du siège d'Alésia.

Entre cette route et le fond de la vallée de la Saine, nous avons relevé au moins trois vestiges importants qui participent à la fermeture de la deuxième ligne de circonvallation sur la rive gauche de la Saine.

Deux promontoires ont été aménagés en postes d'observation et de surveillance:

- le premier à la cote 810 m., entre l'ancienne et la nouvelle route, endroit d'où l'on a - en l'absence de feuilles - une très belle vue en enfilade sur toute la vallée de la Saine et le secteur de la Ferme des Prés de Crans, au Nord du village des planches;
- le deuxième, beaucoup plus bas, à la cote de 750 m. environ. Il domine directement la rivière d'une vingtaine de mètres. On y accède par un très beau sentier, cartographié sur le 1/20 000<sup>ème</sup>., non sur le 1/25 000<sup>ème</sup>., qui part du grand tournant de l'ancienne route les Planches-Foncine, en dessous de la route actuelle.

Le promontoire se trouve au premier virage en épingle à cheveux qu'on trouve en descendant. Ce sentier se poursuit jusqu'à la rivière; le long de la rive gauche, on peut revenir jusqu'au village des planches par un chemin qui a été carrossable dans des temps anciens mais qui ne l'est plus aujourd'hui.

On trouve également, sur la rive droite de la Saine, des vestiges de plates-formes qui assurent la fermeture de la vallée et la continuité du dispositif de circonvallation. Nous y reviendrons éventuellement dans le cadre d'une étude détaillée du *castellum* «Sur-le-Gît» et du secteur «les Nevreaux» .

Le troisième vestige est constitué par un mur, en bordure Est de l'ancienne route, et au Sud du premier promontoire. Ce mur ferme un petit thalweg qui descend à la Saine.

### **LA ZONE DES POSITIONS AVANCÉES.**

Outre la question de la surveillance et du contrôle d'une zone avancée, indispensable à qui ne veut pas se laisser surprendre, il y avait, dans le cas qui nous intéresse aujourd'hui, des raisons supplémentaires pour aménager des positions avancées.

Il était nécessaire de contrôler et de protéger les abords du Lac à la Dame, qui constituait la principale, pour ne pas dire la seule ressource en eau pour les troupes installées sur les hauteurs.

De plus, on peut penser que la vallée du Grandvaux pouvait constituer pour les Romains une source de ravitaillement en blé et fourrage à une distance relativement proche de leurs positions.

Il ne nous paraît donc pas anormal de trouver un mur important qui ceinture, au Nord, l'ensemble du Lac et du marécage qui lui fait suite à l'aval. On peut supposer que, voici deux mille ans, le lac était beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui.

Nous avons eu l'occasion de dire que les hauteurs A, B, C étaient facilement accessibles à partir du Lac à la Dame.

Par le chemin suivant la vallée de la Senge, à l'Ouest du Mont la Chèvre, il n'y a pratiquement pas de dénivelée entre le lac et l'accès au mamelon C.

Cet accès paraît avoir été laissé ouvert probablement pour faciliter les corvées d'eau, le mur autour du Lac fermait l'entrée du canyon de la Senge et assurait ainsi la fermeture du secteur.

Nous avons cartographié deux autres tronçons de murs importants qui semblent s'intégrer parfaitement dans l'ensemble du système de contrôle de la zone :

- le mur situé le plus à l'Est ferme un vallon qui permettait de rejoindre assez facilement le deuxième couloir, au Sud de C.
- le mur plus en avant vers le Sud, associé aux mamelons de la Sange Renaud, tout en protégeant l'espace apparemment libre au Nord permettait la surveillance de la voie principale (la «Grande Vie») qui dessert l'ensemble du Grandvaux.

En guise de conclusion, ne pourrait-on pas poser la question : le Grandvaux actuel ne serait-il pas le cœur de l'ancien pays mandubien ?

**Jacques BERGER - Bulletin de l'association A.L.E.S.I.A. N° 20 (2000)**



## **LE DOLMEN DU BULAY**

### **COMPTE-RENDU DES OBSERVATIONS FAITES AU BELVÉDÈRE DU CROZ**

Monsieur Blondeau, Maire de Foncine-le-Haut, ayant signalé à Monsieur Berger la présence d'un dolmen, l'équipe de l'AL.E.S.I.A s'est rendue sur les lieux. Miraculeusement épargné par les importants travaux de terrassements nécessités par l'installation du pylone, ce dolmen est apparu intact, uniquement couvert de mousse sur la dalle horizontale et les affleurements qui l'entourent.

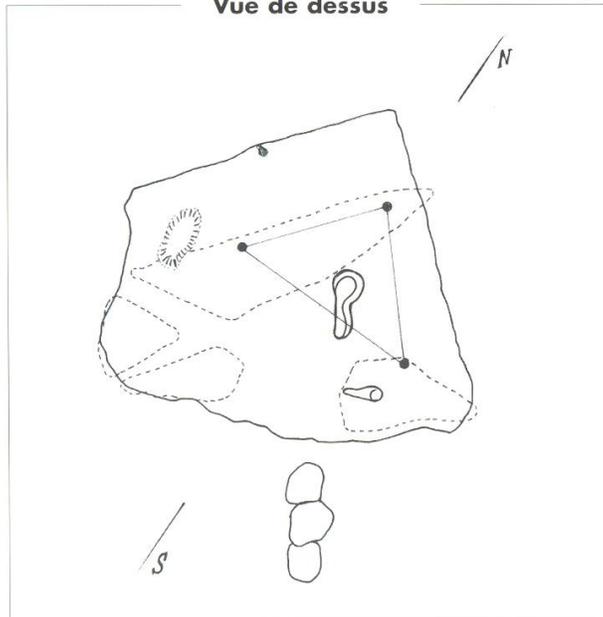
Son épaisseur et son lit de pose restaient très visibles.

L'opération de démoussage a permis de prendre les mesures exactes de la dalle supérieure, constituée d'un calcaire coquille (un quadrilatère de 2,50 m x 2,20 m x 1,40 m x 2,70 m, avec une épaisseur moyenne de 50 cm). On y constate deux perforations verticales dues à l'érosion (50 cm x 20 cm x 30 cm x 10 cm), un bombement ovale (50 cm x 30 cm) ainsi qu'une coquille fossilisée de 6 cm, inscrite au milieu du rebord de 2,20 m.

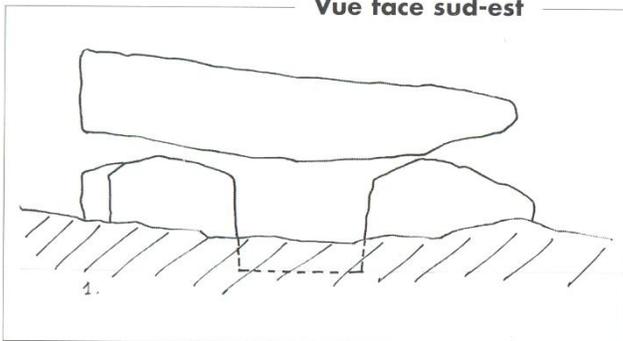
Dans sa plus grande longueur (2,70 m), tendue en arc de cercle, la dalle surplombe un espace vide central, limité à droite et à gauche par deux blocs d'un mètre de longueur en façade et de 50 cm de profondeur. Le fond de l'abri est à environ 1,10 m du seuil.

Le sol est constitué de dalles plates. En y pénétrant, on découvre avec étonnement les rares points d'appui qui donnent à cette énorme dalle son allure aérienne. Ces points d'appui forment un triangle isocèle de 1,60 m de base et de 1,20 m de côté. La hauteur à la base est exactement orientée nord-sud. On note également que l'angle droit, formé par les longueurs de 2,50 m x 2,20 m, pointe exactement le nord.

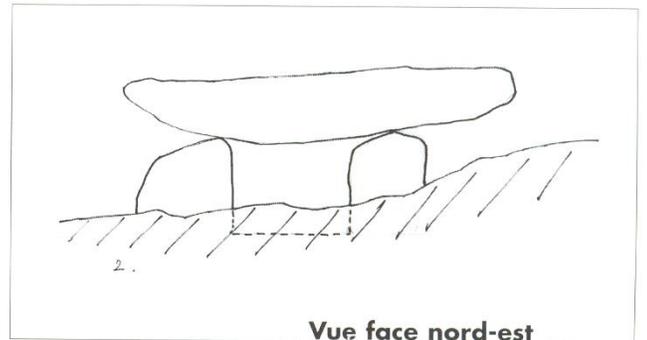
Vue de dessus



Vue face sud-est



Vue face nord-est



Le ciel pur du 11 août nous a permis de remarquer que l'ouverture de ce monument est orientée face au Mont Blanc, sud - sud-est. En avant du seuil, trois blocs sont posés, alignés, matérialisant l'axe orienté sur le Mont Blanc. La considération mathématique des mesures de la dalle et la relation des nombres dans le triangle formé par les points d'appui pourraient amener un complément d'étude tant la géométrie de cette pierre d'environ deux tonnes semble régie par le nombre d'or.

L'abri permettant à une personne de s'allonger, on note que le corps prenant place naturellement, le regard découvre le ciel à travers la perforation verticale de la dalle.

On peut se demander si ce «dolmen», axe de communication entre la terre et le ciel, n'avait pas un rôle de pierre de guérison, comme il en existait, afin de l'imprégner d'un «flux» dont elle serait l'émetteur, puissance magique qui permettait d'élever la pensée ou le corps.

Nicole Gérard qui a beaucoup prospecté la région des lacs, nous faisait remarquer que de nombreux monuments découverts contenaient dans leur agencement l'idée de l'écoulement ou de l'élément Eau.

Ce «dolmen», situé à un point culminant d'où le panorama se dessine grandiose en nous offrant d'un côté une vue latérale de la chaîne des Alpes aux premiers plissements du Jura, de l'autre une vue dégagée d'où pointe le Mont Blanc, évoque par cette situation l'idée de l'élément Air et de la légèreté par son positionnement

étonnamment aérien sur quelques points d'appui.

Il serait intéressant de vérifier en classant nos monuments découverts ce rapport d'une idée sous-jacente aux lieux de leurs emplacements, au renforcement du symbolisme qu'ils évoquaient, au rôle ou à la fonction qu'ils devaient remplir.

Nous souhaitons répertorier tous les vestiges découverts et les faire figurer sur une carte générale.

En dehors de ceux répertoriés sur l'oppidum même de Chaux-des-Crotenays, nombreux sont ceux que nous découvrons chaque année et qui se manifestent dans un périmètre d'une vingtaine de kilomètres, avec une forte densité en bordure de la Saine jusqu'au couronnement de falaise qui surplombe ses sources. Des études de synthèse ont déjà été entreprises. Nous tenons à rappeler le travail mené par Pierre-Yves Cottet à la demande d'André Berthier en 1987 qui aboutit à un mémoire de maîtrise (Université de Besançon) : «*Approche anthropologique et prospection archéologique du district du deuxième plateau du Jura*» et le livre de Danielle Porte, paru en 2000 aux Editions Cabédita, *Alésia, citadelle jurassienne, la colline où soufflait l'esprit*.

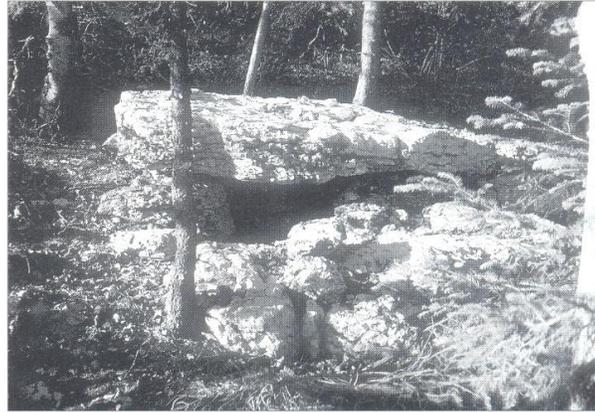
L'environnement du «dolmen» du Belvédère du Croz doit être prospecté avec attention. On ne peut se référer au culte des sommets. Fait-il parti d'un ensemble qui couronnait ce point fort, d'autres blocs semblent agencés alentour, était-il l'élément central d'un ensemble?

Nous avons surnommé ce monument «le Dolmen volant ou Monument «Mylène», du prénom de Madame Blondeau à qui nous devons cette découverte.

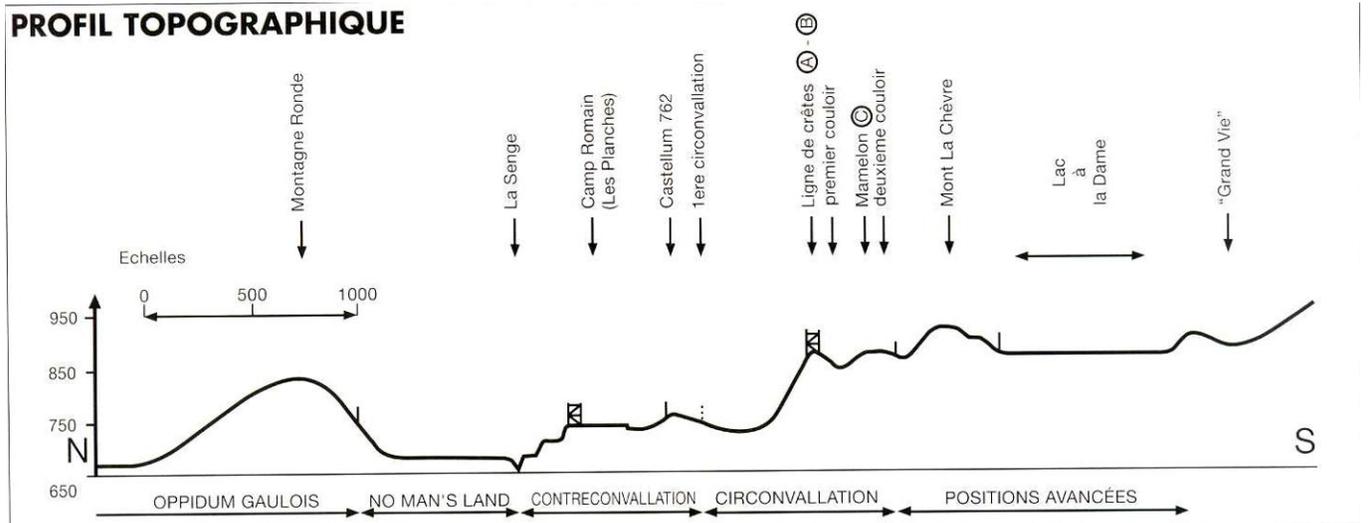
La présence de ce dolmen valorise ce point culminant qui survole un magnifique paysage dont nous savons qu'il est Pays des Mandubiens.

**Claire BERTHIER - Bulletin de l'association A.L.E.S.I.A. N° 22 (2002)**





### PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Jacques BERGER. Bulletin A.L.E.S.I.A. (2000)

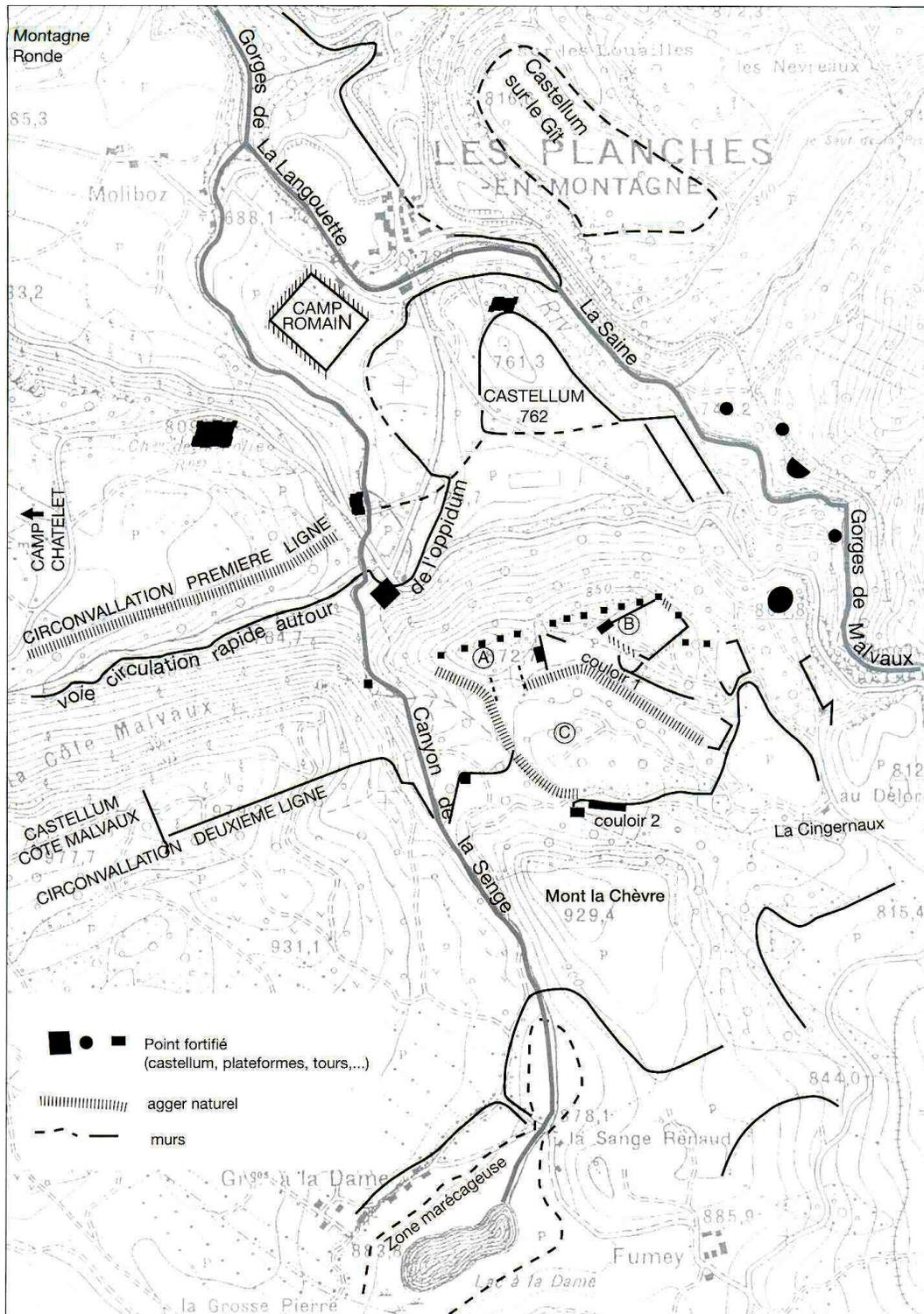


Schéma d'occupation, d'après Jacques BERGER. Bulletin A.L.E.S.I.A. (2000)